

tel.) Voir est un sens dont la nature a doté l'immense majorité, mais que nous ne possédons pas au même degré de puissance et de délicatesse. (A. Maury.) Adresse, légèreté, journal, élégance. La délicatesse de l'exécution. Une grande délicatesse de pinceau. Il ne faut manier cela qu'avec beaucoup de délicatesse. (Acad.) La délicatesse est une qualité subtile. (La Rochef.) Lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie. (Buff.) Dans les grands moments, ne voudrais-je pas mieux préférer la force et l'énergie à la délicatesse? (Grimm.) Qualité de ce qui est propre à plaire aux gens délicats : Les délicatesses du langage, du style. Il y a beaucoup de délicatesses dans ce qu'il écrit, dans tout ce qu'il dit. (Acad.) Joindre la délicatesse et la pureté attique à la majesté romaine. (Boss.) Voir, dans sa manière de broder des riens, avait quelquefois beaucoup de délicatesse et d'agrément. (Vol.) Oh ! il n'y a point de délicatesse, il n'y a point de littérature. (J. Joubert.)

— Mollesse, soin recherché ou délicat : Cet enfant est élevé avec trop de délicatesse. C'est une délicatesse à un homme que d'être recherché dans ses vêtements. (Acad.) Philippe, digne vœu, raffine sur la propreté et sur la mollesse de son corps. (L. Joubert.)

— La Bruy.) Il y a assez de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses. (Chateaub.)

— Fig. Attention délicate, prévenance aimable et gracieuse : Appréhez toute la délicatesse de ce procédé, de cette conduite. (Acad.) La délicatesse donne à tous les procédés un charme inexprimable. (Mme de Genlis.) La délicatesse est comme une rose, qui ne peut se voir, mais qu'il ne faut point toucher. (Erince de Ligne.) Le commerce des femmes est, auquel on associe le goût et la délicatesse, offre autant d'avantages que d'agrément. (Santal-Dubay.) La délicatesse est aux affections ce que la grâce est à la beauté. (De Gérando.) La femme est un être qui fait traiter avec autant de gravité que les délicatesses. (Vacherot.) Ménagement, circonspection : C'est une affaire qui veut être traitée avec beaucoup de délicatesse. (Acad.) La délicatesse cache sous le voile des paroles ce qu'il y a dans les choses de remarquable. L'impression est une ardeur insaisissable et sans délicatesses, qui mène quelquefois à de grands vices. (Nauven.) L'insusceptibilité, facilité à être impressionné en bien ou en mal : Avoir une extrême délicatesse. Faiblesse délicatesse. (Acad.) L'attention scrupuleuse à ce qui touche à la probité, à la morale, aux bienséances : Avoir une grande délicatesse de conscience. Pousser la délicatesse trop loin. Un homme plein de délicatesses. (Acad.) Je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part. (Mol.) Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir, ou de n'oser dire le nom des rues, des places, et de quelques endroits publics qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus. (La Bruy.) La délicatesse est pour les âmes élevées un devoir plus impérieux encore que la justice. (Mme de Staël.) Une femme ne pardonne jamais un manquement de délicatesses. (La Rochef.) Doux, délicatesse de la femme est la plus puissante ennemi de la barbarie de l'homme. (A. Martin.) La délicatesse en toutes choses est le point d'honneur de la probité. Ne pensez point qu'elles puissent être séparées longtemps : quand la première s'en va, l'autre se lève pour la suivre. (Lamenn.) La fausse délicatesse blesse bien plus la pudeur que l'emploi du mot propre. (Rigault.) La délicatesse est le scrupule dans la probité. (Latona.) Pour faire fortune, ce n'est pas de l'espérer qui fait le succès ; c'est de la délicatesse qu'il faut avoir pas. (***)

— Être en délicatesse avec quelqu'un, Être en froidure avec lui, au point de se blesser de peu à son égard : Je devinais que le fin mais s'était aperçu que nous étions ce qui s'appelle en délicatesse. (Mme de Créqui.) Semez-vous si Mme de Sternberg suivra la chasteté? — On en parle. Mais n'avez-vous pas instruit mieux que personne? — Nous sommes en délicatesse. (A. de Gondrecourt.)

— Antonymes. Indélicatesse. — Grossièreté. — Porcos, vigueur.

— Encycl. Ce qui regarde le mot délicatesse, qui évoque dans l'esprit l'idée d'une qualité essentiellement féminine, devrait être rédigé par une femme. Seule en effet, la femme, avec sa grâce et son exquise sensibilité, pourrait dire, mieux que toutes les distinctions, ce qu'il faut entendre par la délicatesse, cette vertu de l'âme, de toutes les vertus la plus séduisante parce qu'elle semble s'ignorer elle-même. Prévenir à propos les desirs des autres, rendre des services avec ce tact qui en double le prix, ménager toujours l'amour-propre de ceux qui nous entourent, c'est en cela que consiste la délicatesse du cœur. Est-il nécessaire d'ajouter que cette vertu devient de jour en jour plus rare? On vit maintenant si vite qu'on a à peine le temps de songer à soi, et par conséquent fort peu aux autres. Pourtant il est encore des âmes délicates, et nous pourrions nommer certain homme de lettres qui, sous le rapport de la délicatesse, ne le cède à personne. A un débutant qui lui avait adressé ses œuvres et qui avait malheureusement écrit : « J'ai montré votre Nouvelle

à un de nos directeurs de journaux, fin appréciateur. Il a voulu garder le manuscrit, et je n'ai pas cru devoir le lui refuser. Vous trouvez ci-joint 300 fr. C'est peu, mais le journal est pauvre. « Pieux mensonge! Le Mécène, presque aussi généreux que son protégé, avait engagé sa montre et sa chaîne pour donner à celui-ci un morceau de pain.

— La délicatesse de l'esprit consiste à démentir sous le voile de l'allégorie le sens caché de ses expressions. Certaines délicatesses échappent à la masse des lecteurs; mais j'écrivain peut se consoler aisément en songeant qu'il est compris des délicats.

— DÉLICATISSIME adj. (dé-li-ki-si-me) — du lat. delicatissimus, superlatif de delicatus, délicat. Fam. On ne peut plus délicat, exqu coast : Des hûtres délicatissimes.

— DÉLICE s. m. (dé-li-se) — lat. delictum et delicia, de delicio, j'admire, j'admire; du préf. de, et de lacio, je fais tomber dans un piège. Plaisir extrême, volupté, au propre et au figuré : C'est un grand délice que de boire frais. (Acad.) Il disait que chaque nouvel objet était un délice nouveau. (Buff.) Faire le bien ne sera jamais notre tâche; faire toujours le mal sera notre seul délice. (Chateaub.) Les ouvrages que nous lions avec délices sont ceux qui touchent notre cœur. (J. Droz.) C'est un délice pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver, et cela est indifférent pour d'autres, même en été. (Guizot.)

— Je goûtais un délice, une volupté pure. C. D'HARLEVILLE.

— Craignes le champignon, dit-on, dit-on, dit-on. Que l'art fait chaque jour naître dans nos jardins. DÉLICE.

— s. f. pl. Plaisir extrême, volupté, au propre et au figuré : Les délices des sens, de l'esprit. Les délices du paradis. Se plonger dans les délices. Il n'y a point de délices qui ne perdent ce nom, quand l'abondance et la facilité les accompagnent. (Mme de Sév.) Il est évident pour tous que les délices de la table ne sont pas au nombre de ces biens qui doivent être l'objet de poursuites raisonnables. (Portalis.) A Naples, en face de cette belle nature, comment ne pas se livrer aux embarras de ce ciel, de cette mer et de toutes les délices qui vous entourent? (St-Marc Girard.) Il y a parfois à aimer seul de secrètes et profondes délices. (L. Enault.)

— Puis les yeux en guesant trouvent maintes délices. Un repas qui s'engage en quelque oisiveté. RÉGNIER.

— L'homme veut des plaisirs; mais les pures délices ont besoin de santé, la santé d'exercices. DÉLILLE.

— Par ext. Objet qui cause un grand plaisir : Les hûtres sont mes délices. Il Personne tendrement aimé et qu'on trouve sans bonheur à chérir : On a dit de l'empereur Titus qu'il était les délices du genre humain; par la vertu des deux Antonin, ce nom devint les délices des Romains. (Boss.) Triste sort d'être abandonné d'un père dont on aurait pu faire les délices (J.-J. Rousseau.)

— ROME, pour un temps, Calus fut les délices. V. HUGO.

— De vous à qui j'offris mes premiers sacrifices. Muses, soyez toujours mes plus chères délices. DÉLILLE.

— Les délices de Rome en devinrent l'horreur. RÉGNIER.

— Lieu de délices, endroit où l'on se plaît extrêmement : Les champs de la vallée des délices très-indifférent à ceux qui l'habitent. — Hist. sainte. Jardin des délices, Paradis terrestre : Adam et Eve, après leur désobéissance, furent chassés du JARDIN DES DÉLICES. Milton transporte le lecteur dans le JARDIN DES DÉLICES. (Chateaub.) Il Par ext. Endroit délicieux : Cette partie de l'Italie est un JARDIN DES DÉLICES.

— Hist. rom. Délices de Bates, Nom donné par les anciens poètes aux environs de Bates en Campanie : Nous traversons les lieux célèbres sous le nom de délices de Bates. (Mme de Staël.) Délices de Capoue, Quartiers d'hiver qu'Annibal prit à Capoue, et qui lui furent si funestes par les habitudes de mollesse qu'y contractèrent ses soldats. Il Par ext. Séjour dans un lieu délicieux : Ils sont dans le repos et les délices de Capoue; c'est plus beau pays du monde. (Mme de Sév.) Fig. Lieu où l'on contracte des habitudes de mollesse; état qui inspire la mollesse : Les vacances sont pour lui les délices de Capoue. V. CAPOUE.

— Comm. Bouquet de délices, Nom donné par les parfumeurs à un mélange de parfums, dont voici la formule : Extrait de roses, 0,11,56; extrait de violettes, 0,11,56; extrait de tubéreuse, 0,11,56; extrait d'iris, 0,11,28; extrait d'ambre gris, 0,11,28; essence de bergamote, 7 gr.; essence de rose de tron, 14 gr.

— Rem. Ménage et Vaugelas pensaient que ce mot ne devait pas s'employer au singulier; l'Académie, Richelot, Trévoux, Wailly, Domergue, Lévizac et Lemare, et avec eux tous les bons écrivains, ont été d'un avis contraire. Mais pour moi ce mot est le masculin au singulier et féminin au pluriel? Nous devons cette bizarrerie à la langue latine, comme on l'a vu par l'étymologie. Les Latins avaient deux mots, l'un qui était neutre servait pour le singulier et n'était que rarement employé, l'autre, qui était au féminin pluriel, pouvait néanmoins servir quelquefois à

designer une seule personne ou une seule chose : Delicia mea, mes délices, mon chéri, ma chérie. Chez nous, délice est toujours masculin au singulier : C'est un grand délice de faire des heureux. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il est féminin au pluriel : Il fait toutes ses délices de l'étude. Si pourtant ce mot était employé dans la même phrase aux deux nombres, le pluriel devrait être au masculin comme le singulier. C'est ainsi que J.-J. Rousseau a dit : J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait un de mes plus grands délices. Quelques poètes ont fait délices du masculin au pluriel.

— DÉLICE s. m. (de-li-éss). Bot. Nom vulgaire de la gomphène globuleuse, ou amarantode violette.

— DÉLIE s. f. (dé-li) — de Délia, surnom de Diane, née à Délos. Entom. Genre d'insectes diptères, voisins des mouches et des anthomyes, et comprenant trente espèces dont la plupart habitent l'Europe.

— DÉLIE, dame romaine, dont le nom est venu jusqu'à nous enlaidi à celui de Tibulle, comme celui de Lesbie à celui de Catulle, comme celui de Cynthis à celui de Propertius. Nous ne savons rien de sa naissance, de sa patrie, mais nous savons qu'elle fut l'inspiratrice de Tibulle. Tibulle eut d'autres maîtresses que Délie, soit que celle-ci, comme Lesbie, fut infidèle à son poète, soit que lui-même ne se fût pas de constance, contrairement à ce que dit Chaulieu.

— Pour Tibulle, il était si bon que je crois qu'il aurait dû naître Sur les rivages du Lignon, Et qu'on l'eût placé là peut-être Entre La Fare et Cédanon.

— Dans la liste de ses conquêtes, nous devons placer Sulpicie, Néera et Némésis, qui toutes de leurs doux et amoureux regards, ont fait naître dans l'âme de notre poète et couler de ses lèvres les quatre livres d'élegies qui forment tout le bagage poétique avec lequel il est arrivé jusqu'à nous plein de gloire. Mais c'est Délie surtout qu'il a aimée; Délie pour laquelle il composa la première élégie de son livre, c'est-à-dire l'élegie la plus harmonieuse, la plus délicate et à la fois la plus irréprochable de ce livre harmonieux, délicat, irréprochable, de ce livre digne Mirabeau disait à Sophie, en lui en envoyant la traduction : « Il faut le lire, le lire, le lire, le lire, pour cœur et le lire encore, de ce livre qui, pour tout dire en un mot, La Harpe appelait le livre des amants.

— Némésis, après Délie, fut la plus aimée, et Ovide nous peint les deux amantes se disputant les derniers baisers du poète mourant qui, ne pouvant plus leur parler, leur pressa encore la main. Moins encore avait désiré Sophie, lorsque, ne songeant alors qu'à sa Délie, n'aimant qu'elle, il s'écriait (élegie 1^{re}) :

Te spectem, suprema mihi quam veniri hora, Te tenam moriens deficiente manu. Floris et aruro positum me, Delia, lecto, Tristibus et lacrimis ocula mieta dabis. FÉLIX.

— Puisent mes regards te rencontrer quand sera venue ma dernière heure ! Puis-je, en mourant, te presser d'une main défaillante ! Tu pleureras, Délie, quand je serai placé sur le bûcher près de s'allumer; aux larmes de douleur se mêleront tes baisers. Tu pleureras. 1.

— DÉLIE, ÊE (dé-li-é) part. passé du v. Délier. Qui n'est plus lié : Cheval délié. Gerbe déliée.

— Par ext. Débarassé des obstacles qui empêchaient le fonctionnement : La langue des muets sera déliée. (Sacy.)

— Fig. Dégagé, délivré : Être délié de sa parole, de son serment.

— Du monde délié. Je vivrai de lumière, D'exaste et de prière, Oubliant, oublié. V. HUGO.

— Littér. ital. Vers déliés, Vers non rimés, et dans lesquels le poète n'observe d'autres règles que la cadence et la mesure.

— Mar. Navire délié, Navire dont la coque est fatiguée, plus ou moins désemparée par suite d'un gros temps ou d'un échouement.

— DÉLIE, ÊE adj. (dé-li-é) — du lat. delicatus, délicat. Menu, grêle, mince : Trait de plume fort délié. Taille déliée. Fil délié. (Acad.) La cloison du nez doit être mince et les lèvres fines, et la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— Fig. Subtil : Une argumentation déliée. Ce langage est bien délié et j'ai l'esprit trop grossier pour le comprendre. Il Net, facile et délicat : Ils avaient dans leur langage je ne sais quoi de plus fin et de plus délié. (Volt.) Que de finesse, que d'esprit, et quelle métaphysique déliée dans la création d'une langue! (Rivaroli.) Fin, simple, pénétrant, adroit : C'est un esprit délié. C'est un homme fin et délié. (Acad.) En France, l'ignorance est présomptueuse, déliée, téméraire. (E. de Gir.)

— s. m. Calligr. Partie fine et déliée d'une

— Fig. Se débarrasser : Toutefois, s'il pense à quelque chose, ce n'est pas de se débarrasser de ce chapeau penchant. (X. Saintine.) Inus.

— DÉLICIF, IVE adj. (dé-li-ki-f, i-vo) — du lat. delictum, délit. Qui tient du délit, qui constitue un délit : Sujet délicif de contre-façon. Il On dit plus ordinairement DÉLICIF.

— DÉLICIEUX, EUSE adj. (dé-li-ki-ou, euse) — du lat. delictum, délit. Qui tient du délit, qui est le fait, le résultat d'un délit : Un fait délicieux. Intention délicieuse.

— DÉLIDES s. m. (de-li-éss). Bot. Nom vulgaire de la gomphène globuleuse, ou amarantode violette.

— DÉLIE s. f. (dé-li) — de Délia, surnom de Diane, née à Délos. Entom. Genre d'insectes diptères, voisins des mouches et des anthomyes, et comprenant trente espèces dont la plupart habitent l'Europe.

— DÉLIE, dame romaine, dont le nom est venu jusqu'à nous enlaidi à celui de Tibulle, comme celui de Lesbie à celui de Catulle, comme celui de Cynthis à celui de Propertius. Nous ne savons rien de sa naissance, de sa patrie, mais nous savons qu'elle fut l'inspiratrice de Tibulle. Tibulle eut d'autres maîtresses que Délie, soit que celle-ci, comme Lesbie, fut infidèle à son poète, soit que lui-même ne se fût pas de constance, contrairement à ce que dit Chaulieu.

— Pour Tibulle, il était si bon que je crois qu'il aurait dû naître Sur les rivages du Lignon, Et qu'on l'eût placé là peut-être Entre La Fare et Cédanon.

— Dans la liste de ses conquêtes, nous devons placer Sulpicie, Néera et Némésis, qui toutes de leurs doux et amoureux regards, ont fait naître dans l'âme de notre poète et couler de ses lèvres les quatre livres d'élegies qui forment tout le bagage poétique avec lequel il est arrivé jusqu'à nous plein de gloire. Mais c'est Délie surtout qu'il a aimée; Délie pour laquelle il composa la première élégie de son livre, c'est-à-dire l'élegie la plus harmonieuse, la plus délicate et à la fois la plus irréprochable de ce livre harmonieux, délicat, irréprochable, de ce livre digne Mirabeau disait à Sophie, en lui en envoyant la traduction : « Il faut le lire, le lire, le lire, le lire, pour cœur et le lire encore, de ce livre qui, pour tout dire en un mot, La Harpe appelait le livre des amants.

— Némésis, après Délie, fut la plus aimée, et Ovide nous peint les deux amantes se disputant les derniers baisers du poète mourant qui, ne pouvant plus leur parler, leur pressa encore la main. Moins encore avait désiré Sophie, lorsque, ne songeant alors qu'à sa Délie, n'aimant qu'elle, il s'écriait (élegie 1^{re}) :

Te spectem, suprema mihi quam veniri hora, Te tenam moriens deficiente manu. Floris et aruro positum me, Delia, lecto, Tristibus et lacrimis ocula mieta dabis. FÉLIX.

— Puisent mes regards te rencontrer quand sera venue ma dernière heure ! Puis-je, en mourant, te presser d'une main défaillante ! Tu pleureras, Délie, quand je serai placé sur le bûcher près de s'allumer; aux larmes de douleur se mêleront tes baisers. Tu pleureras. 1.

— DÉLIE, ÊE (dé-li-é) part. passé du v. Délier. Qui n'est plus lié : Cheval délié. Gerbe déliée.

— Par ext. Débarassé des obstacles qui empêchaient le fonctionnement : La langue des muets sera déliée. (Sacy.)

— Fig. Dégagé, délivré : Être délié de sa parole, de son serment.

— Du monde délié. Je vivrai de lumière, D'exaste et de prière, Oubliant, oublié. V. HUGO.

— Littér. ital. Vers déliés, Vers non rimés, et dans lesquels le poète n'observe d'autres règles que la cadence et la mesure.

— Mar. Navire délié, Navire dont la coque est fatiguée, plus ou moins désemparée par suite d'un gros temps ou d'un échouement.

— DÉLIE, ÊE adj. (dé-li-é) — du lat. delicatus, délicat. Menu, grêle, mince : Trait de plume fort délié. Taille déliée. Fil délié. (Acad.) La cloison du nez doit être mince et les lèvres fines, et la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— Fig. Subtil : Une argumentation déliée. Ce langage est bien délié et j'ai l'esprit trop grossier pour le comprendre. Il Net, facile et délicat : Ils avaient dans leur langage je ne sais quoi de plus fin et de plus délié. (Volt.) Que de finesse, que d'esprit, et quelle métaphysique déliée dans la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— s. m. Calligr. Partie fine et déliée d'une

lettre, par opposition à plein : La lettre o a deux pleins et deux déliés. (Acad.) Envoyé de tracer des bâtons, des pleins et des déliés, l'enclume me fit comprendre qu'elle voulait écrire. (Gér. de Nerv.)

— s. f. pl. Vénér. Fumées du cerf, lorsqu'elles sont bien mouillées.

— Syn. Délié, au, grêle, menu, mince, ténu. Délié se dit de tout ce qui est effilé, c'est-à-dire long, menu et souple, comme un fil. Fin est opposé à grossier; il ajoute à l'idée de menu celle du fini, de la perfection, de la délicatesse. Grêle se dit, en histoire naturelle ou en anatomie, des parties qui sont en même temps menues et faibles. Menu est opposé à gros; il désigne ce qui a un très-petit volume, ce qui occupe peu de place en tous sens, comme un grain de sable ou de poussière. Mince est opposé à épais; il ne limite l'étendue que dans une seule dimension sans rien déterminer quant à la longueur ou à la largeur. Ténu est un terme savant, qui ne s'emploie guère qu'en parlant des liquides ou des fluides considérés comme étant composés de parties plus ou moins subtiles.

— DÉLIE, déliée, au, etc. V. DÉLIAT.

— Antonymes. Épais, gros, lourd.

— DÉLIEMENT s. m. (dé-li-é-man) — rad. délier. Action de délier, état de ce qui est délié.

— DÉLIEN IENNE s. et adj. (dé-li-ain, i-é-ne). Géogr. Habitant de Délos : Le peuple délien. Les déliens, les déliennes. Il Qui appartient à Délos ou à ses habitants : Un délien. Une délienne. Les villes déliennes. Les coutumes déliennes.

— Mythol. Surnom d'Apollon et de Diane, née à Délos : Je t'invoque, ô Délien, ô toi, chaste Délienne.

— DÉLIER v. a. ou tr. (dé-li-é) — du privat. dé, et de lier. Prend terre, de suite aux deux premiers, par le plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subjonctif : Nous déliions, que vous déliez. Délier, défaire ce qui était lié : Délier une gerbe, délier un fagot, délier un prisonnier, à dénouer, défaire les nœuds de : Délier des cordons, des rubans.

— Fig. Dégager, rendre exempt : Délier quelqu'un du serment de fidélité. La majorité qui abdique délie la majorité. (E. de Gir.)

— Jamais rien sous le ciel se n'est fait oublier. Des vœux dont un Dieu seul a pu me délier. MALHERBE.

— Délier la langue, Rendre la parole, faire parler : Il n'y a rien qui délie si bien LA LANGUE que la goutte aux pieds et aux mains. (L'abbé de Choisy.)

— ... Le vin délie. La langue et fait souvent dire quelque folle. PONSARD.

— N'être pas digne de délier les cordons des soutiers de quelqu'un, Lui être tout à fait inférior. Cette locution est empruntée à l'Évangile.

— Fam. Sans bourse délier, Sans qu'il en coûte : A Paris, les femmes sont admises dans tous les bals sans bourse délier. (L.-J. Larcher.)

— Théol. Absoudre : Moi absoudre, moi délier les âmes, moi rendre l'âme était enchaînée par un pouvoir infernal (G. Sand.)

— Absol., C'est aux évêques, aux pasteurs à lier et à délier. (Acad.) L'Église liera et déliera jusqu'à la fin du monde, sans que l'enfer lui puisse empêcher. (Boss.)

— Se délier v. pr. Être, devenir délié : Ce neud se délie sans peine. Cette corde va se délier.

— Détacher ses propres liens : Un cheval qui s'est délié. Délier, détacher à soi : Se délier les mains.

— Fig. S'affranchir d'une obligation : Ils semblent appréhender de pouvoir se délier un jour et de devenir libres. (La Bruy.) Et les-nous lié avec une femme, ne cherchez point à vous délier. (Sacy.)

— Mar. Se désemparer, être ébranlé : Ce navire s'est délié par suite du mauvais temps.

— DÉLIES s. f. pl. (de-li-é). Antiq. gr. Fêtes que l'on célébrait à Délos en l'honneur d'Apollon.

— Encycl. Ces fêtes se célébraient à Délos, sous les quatre ans, en l'honneur d'Apollon. Athènes, Andros, Géos, Mycone, Rhéde et Ténos y envoyaient des ambassades nommées théories. Les députés ou théores, sous la conduite d'un architecte, s'avancèrent couronnés de laurier vers l'autel, y déposèrent leurs offrandes, accomplirent un certain sacrifice en l'honneur du dieu, et, après avoir retiré en laissant leurs couronnes sur l'autel. Barthélémy a donné une longue description de ces fêtes dans le Voyage du jeune Anacréon.

— DÉLIGATION s. f. (dé-li-ga-ti-on) — du lat. deligare, lier. Chir. Application des bandages, des appareils et des médicaments externes. Il Art de faire cette application.

— DÉLIGNE-LAUTERS (Mme), cantatrice française. V. GUYMARD.

— DÉLIGNY (Edouard-Jean-Etienne), général français, né vers 1812. Sous-lieutenant en 1835, il fut employé en Afrique, puis lieutenant de nombreuses expéditions et dans diverses fonctions qu'il remplit dans les bureaux arabes, et fut élevé au grade de général de brigade en 1855. Sa conduite pendant l'expédition du Maroc lui valut d'être nommé, en 1859, général de division et commandant de la province d'Oran. Depuis lors, il a pris part à la répression des soulèvements qui ont eu lieu en Algérie, et s'est distingué notamment en faisant essayer une défense complète à 8,500 Arabes de la tribu des Pliatas (1864).

— DÉLIE s. m. (de-li-é). Hist. ott. Celui qui garde le voile du kébab.

— DÉLIE s. f. (de-li-é) — de Raffeneau-Delile, botan. fr.). Bot. Syn. de SPERGULARIE, genre de végétaux cryptogames.

— DÉLIE s. f. (de-li-é) — de Raffeneau-Delile, botan. fr.). Bot. Syn. d'ELVIRE, genre de végétaux.

— DELILLE (l'abbé Jacques), l'un de nos plus célèbres poètes français, né à Aigueperse, aux environs de Clermont en Auvergne, en 1738, mort à Paris le 1^{er} mai 1818. Enfant naturel, il appartint par son mariage à la famille du chancelier de l'Hôpital; mais sa mère était pauvre, et elle dut recourir à la charité pour faire élever son fils. Celui-ci entra au collège de Lièzeux, à Paris, puis se fit professeur, ayant été brillant élève, il fut d'abord professeur obscur, au collège de Beauvais, à Paris, puis à celui d'Amiens, et l'enseignement de nouveau à Paris, au collège de La Marche, quand Louis Racine le décida à faire paraître la traduction en vers, qu'il venait de faire, des Géorgiques de Virgile (1769). Voltaire ne cacha pas son admiration pour cette œuvre; il adressa à Delille les vers suivants :

Vous n'êtes point savant en grec, D'un Français vous valez à peu près; Vos vers sont de Virgile, et vos lettres, Et vos épiques sont d'Horace.

Il écrivit en outre à l'Académie française pour qu'elle reçût dans son sein un si grand traducteur du grand poète. L'Académie le nomma deux fois, la première élection (1772) n'ayant pas été ratifiée par le roi, qui le trouvait trop jeune. Après sa traduction des Géorgiques, Delille publia le poème des Jardins (1780); puis, ayant suivi à Constantinople l'ambassadeur français Choiseul-Gouffier, la vue de ces magnifiques contrées lui inspira le poème de l'Imagination. De retour en France il fut le favori de la mode et le poète des salons, jusqu'à ce que la Révolution vint le blesser dans ses affections comme dans ses intérêts. Arrêté pendant la Terreur, il fut détaché par Chaumette, procureur de la Commune. Il fut même chargé de composer un hymne pour la fête de l'Être suprême; mais il quitta la France et passa le temps de son exil volontaire, tantôt à Saint-Dizier dans le pays de Mme Delle, tantôt à Balé, tantôt à Glaressac, gracieux village suisse qui se trouve en face de celle de Saint-Pierre, célébrée par J.-J. Rousseau. Il acheva l'Homme des champs (1800) et les Trois règnes de la nature. Le vint encore l'Allemagne, où il composa son poème de la Pitié (1809), et séjourna deux ans en Angleterre pour y traduire le Paradis perdu de Milton (1805). Le consulat lui rendit sa chaire de poésie au Collège de France. A quelque temps de là, le départ de sa femme. Delille régna sur les lettres par de nouvelles œuvres, comme il régna par les anciennes, et s'éteignit doucement à soixante-cinq ans, au milieu d'un triomphe que lui n'aurait encore contesté, entre les bras de sa femme. Jamais poète n'eut une aussi heureuse carrière poétique; il était aimable, spirituel, charmant causeur; la façon dont il débitait ses vers le fit surnommer d'empereur d'oreilles. Aussi sa gloire est-elle bien déçue, trop peut-être. Il fut le poète de son époque, amoureux d'air plus que de nature et d'esprit plus que de sentiment, le chanteur des parcs et des jardins élégants, qu'on prenait alors pour la campagne, le Watteau de la poésie. Il fait admirablement le vers; mais il offre peu de beaux vers que de beaux morceaux, plus de beaux morceaux que de beaux livres. Il oublie la composition de l'ouvrage pour le plaisir de faire briller son esprit dans la peinture, ou plutôt la description de mille détails. « Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème, » disait spirituellement Rivaroli. Ses œuvres sont des traductions et des poèmes descriptifs. Il a traduit, outre les Géorgiques, son chef-d'œuvre en ce genre, l'Enéide (1804), traduction fort inférieure, surtout dans les derniers chants; l'Essai sur l'homme de Pope, mais surtout le Paradis perdu, avec la verde, la force, la hardiesse, l'éclat et le mouvement d'un grand poète. Ses œuvres complètes du poète ont été publiées par Michaud (1824, 16 vol. in-8^o) et par Lafevre (1833, 1 vol. grand in-8^o).

— Encycl. Ces fêtes se célébraient à Délos, sous les quatre ans, en l'honneur d'Apollon. Athènes, Andros, Géos, Mycone, Rhéde et Ténos y envoyaient des ambassades nommées théories. Les députés ou théores, sous la conduite d'un architecte, s'avancèrent couronnés de laurier vers l'autel, y déposèrent leurs offrandes, accomplirent un certain sacrifice en l'honneur du dieu, et, après avoir retiré en laissant leurs couronnes sur l'autel. Barthélémy a donné une longue description de ces fêtes dans le Voyage du jeune Anacréon.

— DÉLIE, ÊE adj. (dé-li-é) — du lat. delicatus, délicat. Menu, grêle, mince : Trait de plume fort délié. Taille déliée. Fil délié. (Acad.) La cloison du nez doit être mince et les lèvres fines, et la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— Fig. Subtil : Une argumentation déliée. Ce langage est bien délié et j'ai l'esprit trop grossier pour le comprendre. Il Net, facile et délicat : Ils avaient dans leur langage je ne sais quoi de plus fin et de plus délié. (Volt.) Que de finesse, que d'esprit, et quelle métaphysique déliée dans la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— DÉLIE, ÊE adj. (dé-li-é) — du lat. delicatus, délicat. Menu, grêle, mince : Trait de plume fort délié. Taille déliée. Fil délié. (Acad.) La cloison du nez doit être mince et les lèvres fines, et la création d'une langue! (Rivaroli.) Clair et ténu, en parlant d'un son : Un son délié. Une voix déliée.

— s. m. Calligr. Partie fine et déliée d'une

lettre, par opposition à plein : La lettre o a deux pleins et deux déliés. (Acad.) Envoyé de tracer des bâtons, des pleins et des déliés, l'enclume me fit comprendre qu'elle voulait écrire. (Gér. de Nerv.)

— s. f. pl. Vénér. Fumées du cerf, lorsqu'elles sont bien mouillées.

— Syn. Délié, au, grêle, menu, mince, ténu. Délié se dit de tout ce qui est effilé, c'est-à-dire long, menu et souple, comme un fil. Fin est opposé à grossier; il ajoute à l'idée de menu celle du fini, de la perfection, de la délicatesse. Grêle se dit, en histoire naturelle ou en anatomie, des parties qui sont en même temps menues et faibles. Menu est opposé à gros; il désigne ce qui a un très-petit volume, ce qui occupe peu de place en tous sens, comme un grain de sable ou de poussière. Mince est opposé à épais; il ne limite l'étendue que dans une seule dimension sans rien déterminer quant à la longueur ou à la largeur. Ténu est un terme savant, qui ne s'emploie guère qu'en parlant des liquides ou des fluides considérés comme étant composés de parties plus ou moins subtiles.

— DÉLIE, déliée, au, etc. V. DÉLIAT.

— Antonymes. Épais, gros, lourd.

— DÉLIEMENT s. m. (dé-li-é-man) — rad. délier. Action de délier, état de ce qui est délié.

— DÉLIEN IENNE s. et adj. (dé-li-ain, i-é-ne). Géogr. Habitant de Délos : Le peuple délien. Les déliens, les déliennes. Il Qui appartient à Délos ou à ses habitants : Un délien. Une délienne. Les villes déliennes. Les coutumes déliennes.

— Mythol. Surnom d'Apollon et de Diane, née à Délos : Je t'invoque, ô Délien, ô toi, chaste Délienne.

— DÉLIER v. a. ou tr. (dé-li-é) — du privat. dé, et de lier. Prend terre, de suite aux deux premiers, par le plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subjonctif : Nous déliions, que vous déliez. Délier, défaire ce qui était lié : Délier une gerbe, délier un fagot, délier un prisonnier, à dénouer, défaire les nœuds de : Délier des cordons, des rubans.

— Fig. Dégager, rendre exempt : Délier quelqu'un du serment de fidélité. La majorité qui abdique délie la majorité. (E. de Gir.)

— Jamais rien sous le ciel se n'est fait oublier. Des vœux dont un Dieu seul a pu me délier. MALHERBE.

— Délier la langue, Rendre la parole, faire parler : Il n'y a rien qui délie si bien LA LANGUE que la goutte aux pieds et aux mains. (L'abbé de Choisy.)

— ... Le vin délie. La langue et fait souvent dire quelque folle. PONSARD.

— N'être pas digne de délier les cordons des soutiers de quelqu'un, Lui être tout à fait inférior. Cette locution est empruntée à l'Évangile.

glais vinrent immédiatement mettre le siège devant la ville. L'énergique résistance des habitants triompha de tous les efforts de l'ennemi, qui dut abandonner son entreprise. Peu après, Deliniers le contraignit de conclure un traité, aux termes duquel les Anglais s'engageaient à évacuer Montevideo et tout le pays des environs de la Plata, dans un délai de deux mois. Ce succès valut le comble à la réputation militaire de Deliniers, que le roi d'Espagne nomma brigadier général. Le vice-roi avait atteint à cette époque l'apogée de sa popularité; mais le peuple de Buenos-Ayres désirait ardemment son indépendance. Deliniers embrassa la cause royale, ce qui souleva contre lui une opposition si violente et si forte qu'il se vit forcé de s'exiler. Il est vrai qu'il recouvra bientôt toute sa puissance, et il était de nouveau le maître de Buenos-Ayres, lorsqu'un nouveau vice-roi, don Balthazar de Cisneros, fut envoyé d'Espagne pour le remplacer. Comme dédommagement, Deliniers reçut le titre honorifique de comte de Buenos-Ayres, mais on le refusa formellement d'obéir et se retira à Mendoza. La déposition de Deliniers produisit une révolution qui entraîna l'abandon de Cisneros. Malheureusement, Deliniers, profondément attaché à la cause royaliste, résista tout au courant d'idées qui entraînaient alors tous les esprits dans les colonies hispano-américaines. Ignorant ou dédaignant la grandeur du rôle qui lui était réservé, il ne comprit pas que son seul moyen de conserver sa popularité était de se placer de son propre mouvement à la tête de la révolution. L'armée de 2,000 hommes qu'il avait rassemblés dans le but de rétablir l'autorité royale fut battue et dispersée par l'armée nationale, et lui-même fut fait prisonnier. Arrivé à Buenos-Ayres, il y fut passé par les armes, avec plusieurs autres chefs royalistes, par ordre de la junta révolutionnaire.

DÉLIQUANT (dé-lin-kan) part. prés. du v. Délinquer. Des fonctionnaires DÉLIQUANTS dans l'exercice de leur charge.

DÉLIQUANT, ANTE a. (dé-lin-kan, ante — rad. délinquer). Personne qui a commis un délit : Punir un DÉLIQUANT, des DÉLIQUANTS.

DÉLIQUER v. n. ou intr. (dé-lin-ké — lat. delinquere, délinquer; proprement, laisser, négliger). Jurispr. Faillir, contrevenir à la loi : On punira ceux qui ont DÉLIQUÉ. (Acad.) Je repousse une loi qui ne cherche dans le délinquant que l'objet pour lequel il a DÉLIQUÉ. (Chateaub.) Vieux mot.

DÉLIOT s. m. (dé-li-ô). Techn. Syn. de DÉLÉOL.

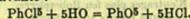
DÉLIPHON s. m. (dé-li-fron). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des brachélytres, comprenant cinq ou six espèces qui habitent l'Europe.

— Encycl. Ce genre de coléoptères se distingue par une tête très-obtuse, plus petite et plus étroite que le corselet, à front immarginé; par des ocellles placés au-dessus de la marge supérieure des yeux; par des mandibules très-courtes, très-fortes, aiguës, simples, mutiques; par des mâchoires dont le lobe interne est membraneux, tandis que l'externe est corné; par des palpes maxillaires dont le premier article est petit, le second assez long, le troisième court, le quatrième beaucoup plus long; par des palpes labiaux très-courts, à premier et deuxième articles assez longs, tandis que le troisième est extrêmement court; par des antennes filiformes, dont les articles, assez longs à la base, vont en décroissant de longueur; par un corselet quadrangulaire, à angles arrondis; par un écusson triangulaire, des élytres très-longs, à angle externe arrondi; enfin par un abdomen marginé, droit en avant, arrondi en arrière, acuminé à l'extrémité. Le genre *deliphron* se rapproche beaucoup de celui des *lathrimum*, dont il ne se distingue guère que par ses tibias épineux. Il diffère des *omalius*, avec lesquels il a aussi de grandes affinités, par les premiers articles de ses tarses, qui sont légèrement allongés, par ses antennes plus grêles et par le lobe externe des mâchoires, qui n'est pas dilaté. Les espèces aujourd'hui connues semblent appartenir principalement au centre et au nord de l'Europe. On les trouve dans le bois, sous les mousses, sous les feuilles sèches tombées sur le sol et sous les pierres. L'espèce type paraît être le *deliphron couvert*, qui habite la Suisse et l'Allemagne.

DÉLIQUESCENTS, f. (dé-li-kuess-san-se — rad. deliquescent). Chim. Propriété qu'ont certains corps d'attirer l'humidité de l'air, de s'en imprégner, de se résoudre en liquides; état des corps ainsi résolus en liquides : Sel qui tombe en DÉLIQUESCENT. Sous une atmosphère un peu humide, le sucre tombe peu à peu en DÉLIQUESCENTS. (Raspail.)

— Encycl. La *deliquescence* se remarque dans un certain nombre de corps solides, et lorsqu'on les laisse soumis à l'action de l'air humide, absorbent peu à peu la vapeur d'eau que cet air renferme, et finissent par devenir liquides. On dit aussi autrefois d'un corps en *deliquescence* qu'il est en *deliquio*; ainsi les anciens chimistes nommaient *hale de terre par deliquance* le carbonate de potasse qui avait absorbé l'humidité de l'air au point de

devenir liquide. On dit aujourd'hui d'un corps en cet état qu'il est en *deliquium*. Pour qu'un corps soit qualifié *deliquescent*, il est indispensable qu'il prenne une forme liquide plus ou moins parfaite : s'il absorbait la vapeur d'eau atmosphérique sans perdre l'état solide, il serait seulement hygroscopique. Les corps *deliquescents* sont de nature très-diverse; on en trouve parmi la plupart des classes de composés : l'hydrate de potasse, le carbonate de potasse, le chlorure de zinc, le chlorure de calcium, les nitrates d'ammoniaque, de soude, de chaux et de magnésie, l'acide phosphorique anhydre, l'acide sulfurique anhydre, le perchlore de fer, le beurre d'antimoine, etc., sont *deliquescents*. Mais il faut remarquer que, si le phénomène apparent est le même pour tous ces corps, il peut en réalité varier énormément. Dans la plupart des cas, le *deliquium* est constitué simplement par une dissolution aqueuse de la substance primitive, comme cela a lieu pour le chlorure de zinc, le carbonate de potasse, le chlorure de calcium, le nitrate de bioxyde de cuivre; mais il arrive que des corps, en absorbant l'humidité de l'air, réagissent sur l'eau et produisent un corps de nature très-différente. C'est ainsi que les acides phosphorique et sulfurique anhydre donnent un *deliquium* qui ne renferme plus trace des substances primitives, mais bien diverses combinaisons avec l'eau qui ont de tout autres propriétés. Souvent la modification est encore plus profonde; le perchlore de phosphore, par exemple, prend la forme d'un air humide et d'un acide phosphorique et en acide chlorhydrique, suivant la réaction suivante :



On peut cependant remarquer que ce sont les substances salines qui constituent la majorité des matières *deliquescentes*, et aussi que les sels très-solubles sont pour la plupart *deliquescents*. Cette propriété a été utilisée dans un grand nombre d'occasions, lorsqu'il est utile d'enlever à l'air l'humidité qu'il renferme. Le corps le plus fréquemment employé dans l'industrie pour cet objet est le chlorure de calcium. Lorsqu'on veut, par exemple, ramener à l'état normal un produit qui présente, pour la conservation des meubles, certains appartements, surtout lorsqu'ils sont inhabités, on dispose dans une terrine, au milieu de chaque pièce, une certaine quantité de ce sel desséché, et l'on ferme avec soin toutes les ouvertures. L'humidité se trouve ainsi absorbée, le sel tombe en *deliquium*, et la pièce reste sèche. On peut agir de même pour des armoires, des placards, etc., et, dans certaines fabrications, pour les étuves dans lesquelles on veut dessécher des matières qui retiennent l'humidité. Mais, dans ce dernier cas, il ne faut pas perdre de vue que la température influe beaucoup sur la *deliquescence*, et que si l'on chauffe jusqu'à un certain degré le chlorure de calcium lui-même cessera d'absorber l'eau. C'est même en le chauffant dans une marmite de fonte, après qu'il est tombé en *deliquium*, qu'on peut lui enlever l'eau qu'il renferme, le dessécher et lui rendre de nouveau ses propriétés absorbantes, et cela presque indéfiniment. Il faut bien dire cependant que l'usage de ces substances n'est pas aussi répandu qu'on pourrait le désirer et qu'il n'est général que dans les laboratoires de chimie, où on les met à profit dans un grand nombre de cas d'analyse. Veut-on, par exemple, déterminer la quantité d'eau que renferme à un moment donné l'air atmosphérique, on fait passer un volume déterminé de ce gaz dans un tube rempli de fragments de chlorure de calcium sec que l'on a eu soin de peser préalablement; une seconde pesée faite après le passage du gaz donne le poids d'eau que renfermait le volume d'air mis en expérience. On opère de même si l'on veut dessécher un courant de gaz quelconque; de même encore dans les analyses élémentaires des substances organiques, pour déterminer la quantité d'eau, et par suite la quantité d'hydrogène qui provient de la combustion de ces substances. Veut-on dessécher une matière quelconque, un sel, un précipité, etc., on place cette matière sous une cloche, à côté d'un vase renfermant une matière *deliquescente*, et, si besoin est, on accélère la dessiccation en faisant le vide sous la cloche, au moyen d'une machine pneumatique.

Il est d'autres usages auxquels les corps doués de *deliquescence* peuvent être appliqués. Ainsi la potasse et la soude caustiques, employées en médecine pour établir des cautères, n'agissent qu'en désorganisant les tissus vivants par l'absorption de l'eau qu'ils renferment. Ainsi encore, dans certaines recherches chimiques, des sels mélangés peuvent être grossièrement, mais simplement séparés, en laissant l'humidité de l'air agir sur eux et en transformant un en *deliquium*, etc. Les corps *deliquescents* exigent, pour être conservés, quelques précautions spéciales : ils doivent être placés dans des vases complètement bouchés; pour ceux qui sont très-sensibles aux huanchures sulfurique et phosphorique, les bouchages ordinaires ne suffisent pas, surtout si l'on veut les garder longtemps; il faut les mettre dans des tubes de verre que l'on ferme en les fondant à la lampe d'émailleur dans un phénomène de *deliquium*; pour certaines substances des vases dont l'ouverture, bouchée avec un bouchon de verre rouge,

est entourée d'une sorte de chambre d'é-tain dans laquelle on place le chaux vivante, le malade ne conserve communément aucun souvenir de ce qu'il a senti, pensé ou fait.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

Prise au moins, animé d'un sublime *delire*. Quelque chantre immortel ignoret retracer Ce grand tableau des cieux que j'osai commencer. DE FONTANES.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

le retour à la raison, si le *delire* a été intense, le malade ne conserve communément aucun souvenir de ce qu'il a senti, pensé ou fait.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

dans ces moments, attendant celui-ci à des amis même, plus difficile à guérir; le remède est si long!... Ah! malheureux, tu vas donc l'accomplir! Tu vas le faire entrer au bain, cet époux qui partage ta couche; tu vas le laver toi-même. Comment aches-tu ce sera bientôt; les coups succèdent aux coups. Deux, deux qu'ils voient-je? Est-ce un fillet de l'enfer? Oui, un rictus; ce voit-jadis protecteur du sommeil, c'est là le complice du meurtre. Furies insatiables du sang de cette race, poussez le cri de triomphe! L'exécraux, plus sacrifiés va se consumer.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

Plus sacrifiés va se consumer.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

l'indice de la cessation du délire alcoolique, et en général, après six ou huit jours, souvent plus tôt, rarement plus tard, l'agitation se calme; seulement, pendant quelque temps encore, les idées offrent de la confusion, la tête reste un peu lourde et les mouvements continuent à être mal assurés. Il est très-rare que les malades succombent; on en a vu cependant emportés par les convulsions ou par la violence du délire. Toutefois on peut dire que si le délire ne survient aucune complication, la folie alcoolique se termine ordinairement par la guérison; mais les récurrences sont extrêmement fréquentes et presque inévitables, en raison des habitudes invétérées auxquelles les malades ne savent pas résister. Aussi la plupart, après plusieurs attaques de plus en plus rapprochées, restent décidément aliénés et finissent par succomber à une paralysie générale.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

Pierre, Jérusalem, pleure, cité perfide, Des prophètes divins malheureux homicide : De son amour pour toi ton Dieu s'est dévoué, Ton espoir à ses yeux est un encens souillé... On menez-vous ces enfants et ces femmes? Le Seigneur a détruit la reine des cités : Ses prêtres sont captifs, ses rois sont jetés, Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités. Temple, renverse-toi; cédres, jetez des flammes. Jérusalem, objet de ma douleur, Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes? Qui changera mes yeux en la source de larmes Pour pleurer ton malheur?

Ici la symphonie recommence, et Joad l'interrompt bientôt pour annoncer dans des vers d'une éclatante poésie la Jérusalem nouvelle. Rien ne surpasse, dans aucune littérature, la grandeur d'une pareille scène. Si sobre ordinairement des détails extérieurs et des ornements de mise en scène, Racine n'a pas craint d'enrichir ce morceau des accords harmonieux des instruments que domine la voix grave du pontife. L'inspiration biblique paraît ici bien supérieure à l'inspiration antique.

DÉLIRE (lé) ou les **SUITES D'UNE ERREUR**, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, paroles de Révérony Saint-Cyr, musique de Berton, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique (salle Favart), le 7 décembre 1799. Murville, entraîné par Tillemont, son ami, dans des maisons de jeu, y perd sa fortune. Au désespoir qui s'est emparé de lui succède le plus affreux délire. Il voit sa femme et ses enfants dans le ciel même; Mme Murville a fui; il croit qu'elle s'est noyée; et il lui a fait élever un tombeau sur lequel il va répandre des pleurs. Murville, dans un de ses accès, aperçoit sa femme et s'imagina de voir que son ombre; il s'élança vers elle pour empêcher que les eaux ne l'engloutissent... La raison lui revient, et Tillemont, torturé par le remords, rend à Murville toute sa fortune, comédie de ce genre, mais dont il était porteur. Cette pièce, qui est plutôt un drame qu'un opéra-comique, offre des scènes déchirantes qui mirent en relief les qualités dramatiques du talent de Berton. Le maître auquel on doit *Montano* et *Stéphanie* avait trouvé des accents d'éloquence pour peindre la triste situation de Murville, et cela sans efforts, sans science apparente, en se laissant guider par le sentiment de la vérité. Gavaudan créa avec un talent hors ligne le rôle de Murville et établit ainsi sa réputation artistique. Mlle Jenny Bouvier mérita aussi de grands éloges. Andrieux, Moreau, Allaire, Mmes Creff et Gonthier complétaient un magnifique ensemble. *Le Délire* a été repris, en 1843, à l'Opéra-Comique, pour le début de Duvernoy, artiste intelligent, mais qui ne pouvait triompher des souvenirs laissés par son prédécesseur.

DÉLIRER v. n. ou intr. (dé-li-ré — lat. delirare, s'écarter du sillon; de *de*, hors de, et de *lira*, sillon, probablement d'une racine sanscritte *lā*, trancher, diviser, fendre, couper). Avoir le délire, être en délire : *Le malade commence à délirer*.

— Fig. Être en proie à quelque passion exaltée : *Délirer d'amour*, de jalousie, de gloire. On ne ramène pas les têtes chaudes des fanatiques; ils mettent leur honneur à délirer. (Frédéric.) *Les scolastiques ariées dans leurs sermons cervelées s'imaginent délirer d'amour*. (Michelet.)

— Est-ce à vous qu'il sied de prêcher. Quand votre grâce enchanteresse, Sans doute, aurait fait délirer Jusqu'aux sept sages de la Grèce? — E. F. LANTIER.

— **DÉRASONNER** : *Que dites-vous là? Vous délirez, je vous en prie.*

— **DÉLIÉ** s. f. (de-li-é) — de *Delia*, botan. français). Bot. Genre d'algues marines, formé des dépens de *delirium tremens*. Un petit nombre d'espèces propres à l'Australie. Nom donné à un lichen de l'Australie, qui appartient au genre stictic.

DELISSE s. f. (de-li-zè-le — de *Delise*, botan. franç.). Syn. de SPHACÉLAIRE, genre d'algues.

DELISSE (Claude), historien et géographe français, né à Vaucoillères en 1644, mort en 1720. Il fut d'abord avocat, puis professeur d'histoire à Paris. Ses cours furent très-succès, et le duc d'Orléans lui fit avoir une place de censeur; il a laissé cinq ouvrages relatifs à ses travaux. Les principaux sont : *Relation géographique du royaume de Siam* (Paris, 1684); *Atlas historique et géologique* (1718, in-40); *Abrégé de l'histoire universelle* (1731, 7 vol. in-12), etc. Il eut quatre fils, qui ont laissé un nom recommandable dans l'histoire des sciences.

DELISSE (Guillaume), géographe, fils aîné du précédent, né à Paris en 1675, mort en 1720. Il reçut des leçons de son père et du célèbre Cassini, et montra dans ses études une intelligence si vive et si précoce qu'à l'âge de vingt-cinq ans (1700) il reconstruisit la science géographique sur de nouvelles bases en publiant une mappemonde, des cartes d'Europe, d'Asie et d'Afrique, ainsi qu'un globe céleste et un globe terrestre de 6m,32 de diamètre. Jusqu'à cette époque les géographes s'en étaient rapportés aux longitudes données par

le retour à la raison, si le *delire* a été intense, le malade ne conserve communément aucun souvenir de ce qu'il a senti, pensé ou fait.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.

— *Delire des sens*, surexcitation des organes. L'exaltation de l'esprit qui trouble les fonctions des sens.